

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NERVIEUX – 28 JANVIER 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Etaient présents : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Gérard BRUEL, Mme Solange DUTOUR, Mr Patrice GEIGER Monsieur Jean-François BAZZARA, Mme Virginie BONNET, Mr Olivier SOUZY, Mr Arnaud MIGNARD.

Absents : Mr Jérôme BRUEL, Mme Laurence COUBLE.

Procurations : Mr Jérôme BRUEL à Mr Gérard BRUEL.

DEMISSION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Monsieur Eric BOYER et Madame Françoise GIROUX ont adressé une lettre de démission de leur mandat de conseillers municipaux ; copie en a été envoyé à Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison pour information.
- Compte tenu de ces démissions, le Conseil Municipal redistribue les commissions auxquelles ces élus participaient.

En ce qui concerne la Communauté de Communes de Balbigny, P. Geiger devient délégué titulaire, J.L. Durris devient suppléant n° 1 et A. MIGNARD est nommé suppléant n° 2, la délibération est adoptée à l'unanimité. A. Mignard sera également titulaire à la Commission Environnement de la Communauté de Communes de Balbigny et S. Dutour suppléante.

En ce qui concerne Natura 2000, O. SOUZY est désigné délégué.

S. Dutour intègre la commission communale école, J.F. Bazzara la commission culturelle, V. Bonnet la commission bâtiments et G. Bruel la commission vie associative.

BÂTIMENTS

- **Agrandissement maternelle :**

Les travaux de peinture sont terminés et la façade du bâtiment sera terminée pendant les vacances de février 2010. Les aménagements intérieurs (placard, revêtement de sol..) restent à faire.

Le problème d'infiltrations au niveau du sky dome a fait l'objet de lettre recommandée à l'architecte et à l'artisan (Toitures Roannaises), en mettant à demeure de résoudre ce problème rapidement.

Le déménagement devrait être possible pour les vacances de Pâques et l'inauguration de ce bâtiment est prévue le 04/06/2010.

- **Autres bâtiments :**
 - **Locations communales :** 2 appartements communaux vont se libérer (s'adresser en mairie pour tous renseignements)
 1. un grand appartement de 5 pièces avec cave de 140 m², loyer 555 €, disponible début mars, chauffage gaz (ancien logement de la Poste) au mois de mars 2010.
 2. un appartement de 68 m², comprenant 3 pièces (au-dessus de la 6^{ème} classe), loyer 445 €, disponible en avril 2010, chauffage gaz.
 - **Ancien local du bureau de poste :** Compte tenu des problèmes de chauffage en fin d'année et afin de réparer ce préjudice, le Conseil Municipal décide d'offrir un mois de loyer au locataire ; délibération prise à l'unanimité.
 - **Projets 2010 :**
 - Il est prévu de transformer, dans l'avenir, la bibliothèque en appartement ; la bibliothèque qui sera modernisée et logée dans la 6^{ème} classe alors libérée en raison de l'extension de la maternelle: la commission bâtiments demande des devis pour ce faire.
 - Salle Jeanne d'Arc : l'Association du Cercle Jeanne d'Arc réunie en assemblée générale le 25/01/2010 a donné son accord pour la cession de cette salle à la Commune ; la Commune s'engageant à faire des travaux à l'église (électricité, chauffage, peintures...).

VOIRIE / ASSAINISSEMENT / URBANISME

- **Création d'un abribus et local poubelle :** A la demande du Conseil Municipal des Enfants, il est proposé la création d'un abribus au lieu-dit « Le Poteau » afin de protéger les enfants des intempéries lorsqu'ils attendent le car de ramassage scolaire. Pour ce faire, il est proposé au Conseil Municipal l'achat d'une parcelle de terrain (environ 25 m² au prix de 50 € le m² – tarif en vigueur) ; la délibération est adoptée à l'unanimité. En complément de cet abribus, un local « poubelles » sera également créé. La délibération est adoptée à l'unanimité
- **Eclairage Public « Le Coin » :** Mr le Maire invite le Conseil Municipal à annuler la délibération du 24/07/2009 concernant l'éclairage public du secteur « Le Coin » afin de pouvoir passer la dépense en investissement au lieu du fonctionnement ; délibération adoptée à l'unanimité.
- **Eclairage public « ZA Les Longes » :** Mr le Maire invite le Conseil Municipal à annuler la délibération du 05/11/2009 afin de corriger le nombre d'annuités, il sera désormais de 15 au lieu de 10 (le SIEL n'autorisant plus l'amortissement sur 10 ans) ; la délibération est adoptée à l'unanimité.
- **Création de plateformes pour les gros containers à ordures ménagères :** ce dossier sera revu au cours de l'année 2010.
- **Syndicat de la Bombarde :** V. Bonnet est nommée suppléante (en remplacement de L. COUBLE) à ce syndicat ; la délibération est adoptée à l'unanimité.
- **Aménagement de la Place du Souvenir :** Le Conseil Municipal prend connaissance du projet d'aménagement et donne son accord pour le projet d'aménagement et la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Équipement ; la délibération est adoptée à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL

- **Cantine** : Suite au départ en retraite de Mme Marie-Jo Duperray, une réorganisation du poste de cantinière a été réalisée. De ce fait, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer le poste actuel de M.J. Duperray (28 h/hebdomadaires) à compter du 01/03/2010 (date de départ en retraite) ; délibération adoptée à l'unanimité.
Compte tenu de cette suppression, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un nouveau poste de 21h50/hebdomadaires pour le poste de cantinière à compter du 01/03/2010, délibération adoptée à l'unanimité. Il est précisé que Mme Catherine Broze a été embauchée pour remplacer Mme Duperray au poste de cantinière.
- **Secrétariat de mairie** : Mr le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la demande de mutation de Mme Dominique Dutour dans une autre collectivité. De ce fait, une réorganisation est mise en place au sein de la mairie tant au niveau personnel que locaux.
L'Agence Postale Communale sera déplacée au niveau de l'accueil de la Mairie et Mme Caroline Berson, en charge de l'Agence Postale Communale (A.P.C.), ajoutera à ses tâches des tâches de secrétariat (photocopies, carte d'identité...) libérant ainsi les secrétaires titulaires.
Mr le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe (ou de rédacteur) (35 h/hebdomadaires) permettant de remplacer la secrétaire mutée ; délibération adoptée (pour : 11 et contre : 1).
- **Personnel communal** : Le contrat de l'employée chargée de l'entretien des bâtiments arrivant à échéance le 31/01/2010, il est reconduit pour une durée de 3 ans. Le contrat de l'employé affectée à l'école arrivant à échéance le 28/02/2010 sera reconduit pour une durée de 3 mois.
- **Mise en place d'une Indemnité Administrative et Technique (I.A.T.)** : Mr le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place une indemnité I.A.T. pour les employés communaux, permettant ainsi de leur verser une indemnité venant en complément du traitement. Elle sera modulée pour tenir compte de la manière de servir des agents dans l'exercice de leur fonction ; la délibération est adoptée (pour : 8, contre : 2, abstentions : 2).

COMPTE RENDU DE REUNIONS

- **Visite du Sous-Préfet le 21/01/2010** : Plusieurs dossiers ont été évoqués avec Mr le Sous-Préfet : STEP (une réunion devrait être organisée par la Sous-Préfecture avec les services de la Police de l'Eau afin de régler ce dossier) ; podium du R.C.B.N. (pour finaliser le dossier de permis de construire), point sur les travaux d'extension de l'école et acquisition de la Salle Jeanne d'Arc.
- **Communauté de Communes de Balbigny du 27/01/2010** : Un nouvel architecte conseil recevra gratuitement les personnes intéressées au siège de la communauté de communes pour les guider dans leur projet de construction.
Ramassage des ordures ménagères : nouveau contrat mais pas de changement de jour de collecte pour Nervieux (toujours le mercredi).
Le projet d'aménagement du futur siège de la Coby à la gare est toujours en cours.
En avril 2010, à Balbigny aura lieu le « Printemps des Créateurs ».
Compte tenu de l'arrivée de l'autoroute, une étude de faisabilité sur la création d'un local pour la vente en direct de produits locaux des agriculteurs va être réalisée.

- ***MAGE – Conseil Général le 27/01/2010*** : Point annuel sur les stations d'épuration de Nervieux. Une sensible amélioration a été constatée sur 2009 par rapport à 2008 avec suppression des odeurs défavorables.

QUESTIONS DIVERSES

- ***Achat d'une licence de catégorie IV*** : Le Conseil Municipal décide d'acheter la licence de catégorie IV en raison de la mise en vente de l'ancienne auberge « Le Grénieux » ; délibération adoptée à l'unanimité ; cela permettra de préserver une éventuelle activité de bar-restaurant sur Grénieux. **La Commune est prête à accompagner des personnes souhaitant la reprise ou la création d'une nouvelle auberge ou restaurant. Les personnes intéressées peuvent prendre contact en mairie.**
- ***Distinctions honorifiques*** : La Sous-Préfecture souhaite connaître les personnes susceptibles de recevoir une distinction honorifique ; chaque élu est invité à y réfléchir.
- ***Proposition « Echange des Savoirs »*** : Une réunion entre la MJC et Mme Honorine Souzy aura prochainement lieu afin de vérifier la faisabilité de ce projet.
- ***U.E.C. – Jardin Educatif*** : Une convention entre la Commune, l'UEC et Arcadia est en cours de signature afin de permettre à cette association la création d'un jardin éducatif.
- ***Bibliothèque*** : elle est désormais ouverte la 1^{ère} et 3^{ème} semaine de chaque mois, les mercredis et samedis matin. Une modernisation a été effectuée avec l'installation d'un ordinateur pour la gestion interne. De nombreux livres ont été rajoutés pour élargir le choix offert. Plusieurs étagères seront ajoutées pour accueillir la nouvelle collection. Nous accueillons également Mme Champavert, nouvelle bénévole, qui assurera l'accueil le samedi matin. Des projets d'organisation d'évènements (heure du conte, lecture pour tous) sont envisagés. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître sur place.
- ***Union Ethique Contemporaine*** : Mr le Maire donne lecture de la lettre de l'UEC et précise qu'aucune animosité n'existe envers cette association mais qu'un oubli a été commis lors de la présentation des vœux. Ce genre d'erreur est humaine et ne devrait pas générer des réactions déplacées.
Une rencontre FORUM des Associations est envisagée afin de permettre de présenter les associations du village.
- ***Elections régionales*** : elles auront lieu les dimanches 14 et 21 Mars 2010.
- ***Dégrèvement sécheresse*** : un recours de la commune sera adressé à la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture pour demander le classement de Nervieux en situation de sécheresse comme d'autres communes environnantes.
- ***Recensement de la population*** : il se déroule normalement depuis le 20 Janvier 2010 par Mesdames Chavany et Tixier-Destre, environ 30 % du recensement a été réalisé. Il est rappelé que les données recueillies sont strictement confidentielles et ne sont absolument pas divulguées.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le vendredi 26 Février 2010 à 19h30.